



RANDONNEE VTT ET VTTAE LIBERTE 2025

TRAVERSEE DU JURA EN VTT ou VTT ELECTRIQUE

« La Chlorophylle »

Randonnée itinérante confort
7 jours, 6 nuits, 5 jours de randonnée



Traversée « confort » pour vététistes débutant ou occasionnels

Le VTT électrique permet de randonner en réduisant l'effort mais aussi d'accompagner quelqu'un de plus sportif qui est en VTT traditionnel. On peut donc faire des trajets plus longs avec plus de dénivelés, plus rapidement et dans un grand confort physique mais sans enlever l'exercice ! les différents niveaux d'assistance sélectionnables au guidon, permettent de trouver le juste équilibre entre effort musculaire, autonomie de la batterie et puissance de l'assistance électrique.

Située sur l'itinéraire " GTJ " balisé et aménagé, cette randonnée est choisie sur une portion où le relief se prête à merveille à la découverte de la randonnée. Celle-ci continue le soir dans des hébergements confortables (2 niveaux de confort au choix)

A mi-parcours, une journée autour de Chapelle des Bois, charmant village plein de sérénité et de verdure, qui permet de choisir son programme : un peu de repos, quelques visites (écomusée...). Une baignade sauvage au lac situé à proximité, ou encore du VTT, balade à pied sur les nombreuses boucles possibles.

Bref, un décor naturel superbe, pour une traversée « confort », où chacun prend le plaisir où il veut... et il y a le choix !

JURA RANDO

Beauregard - Cidex 6 - 39370 Les Bouchoux

03 84 42 73 17 - contact@jura-rando.com - www.jura-rando.com

PROGRAMME

Jour 1 : Accueil aux Cernets (Suisse) à partir de 17H. Il vous sera remis les étiquettes bagages.

Nuit en hôtel*** (équivalent suisse de ***)

Jour 2 : Les Cernets - Malbuisson

Après avoir rejoint le fort du Larmont, c'est le Château de Joux qui sera bientôt en vue superbement dressé sur son éperon rocheux. C'est ensuite un cheminement technique et accidenté qui conduit à Métabief. D'ici on suit une variante hors GTJ en forêt et pré-bois pour rejoindre Malbuisson et le superbe Lac de Saint-Point.

Nuit en hôtel**

Dénivelé : + 940 m / - 1200m Longueur : 42 km

Jour 3 : Malbuisson – Chapelle des Bois

Pour cette 2^{ème} journée en selle, direction les gorges de Fourperet. On rejoint alors le val de Mouthe et ses agréables sous-bois, on traverse l'intégralité de ce dernier en passant par la source du Doubs. Un cheminement très panoramique permet ensuite de rejoindre Chapelle des Bois en passant par Chaux Neuve et les hauteurs de Foncine.

Nuit en gîte « rando plume » ou en hôtel**

Dénivelé : + 1120 m / - 915 m Longueur : 44.5 km

Jour 4 : Boucle sur Chapelle des Bois

Le village montagnard de Chapelle des Bois est un bout du monde très nature ! Il offre une grande diversité de circuits VTT et pédestres, mais aussi baignade au lac, ou des visites (dans un périmètre de quelques kilomètres : distillerie, écomusée, parc du chien polaire). Sur l'option hébergement confort, vous pourrez profiter, au gîte, de l'espace détente, avec sauna et hammam (avec sup.) et de la salle de sport... A vous de composer !

Nuit en gîte « rando plume » ou en hôtel**

Jour 5 : Chapelle des Bois – Le Manon

Après avoir longé les lacs des Mortes, c'est une longue montée dans la forêt du Risoux que l'on traverse par ces grandes pistes silencieuses (chemins blancs) pour déboucher tout en descente sur la station des Rousses. Beau passage technique pour rejoindre le Bief de la Chaille avant de remonter sur Prémanon et la Combe Sambine.

Au mois de Mai il est possible d'effectuer cette étape par une variante évitant les restes de neige de la forêt du Risoux

Nuit en chambre d'hôte

Dénivelé : + 1045 m / - 975 m Longueur : 43.5 km

Dénivelé : + 1115 m / - 1045 m Longueur : 43 km (avec variante Roche Bernard)

Jour 6 : Le Manon – Giron

Avec cette étape, on goûte au Jura « pur lait cru » avec ses hautes combes, ses pré-bois, ses passages en pâtures (single track). A coup sûr, une des plus belles étapes de la semaine. Une variante à mi-étape permet d'accéder aux hauteurs de La Pesse par la Borne au Lion, magnifique site historique de renom, avant d'entamer la descente sur le village de Giron

Nuit en centre hôtel ou en chambre d'hôte de charme

Dénivelé : + 1070 m / 1225 m Longueur : 37 km

Dénivelé : + 1080 m / 1230 m Longueur : 36 km (avec variante combe de Malatrait)

Jour 7 : Fin après le petit déjeuner

Possibilité de navette retour pour Les Cernets – arrivée vers 12H (voir option)

Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de disponibilité des hébergements, modification de l'état du terrain, etc...). Ces modifications vous sont toujours signalées lors de la réservation.

J6 : Centre-hôtel à Giron – couchage en chambre de 2 à 4 lits (sanitaire privé)

Hébergement confort +

- J1 : Hôtel*** aux Cernets – couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
- J2 : Hôtel** à Malbuisson – couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
- J3 : Hotel** à Chapelle des Bois - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
- J4 : Hotel** à Chapelle des Bois - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
- J5 : Ch. d'hôte au Manon - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
- J6 : Ch. d'hôte de charme à Giron - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)

Sur les 2 versions, les serviettes de toilette sont fournies chaque soir.

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de randonnée.

Repas :

En demi-pension : dîner, nuitée et petit déjeuner.

Repas de midi :

Il vous sera toujours possible de commander un pique-nique directement à l'étape (en le commandant la veille pour le lendemain matin et en le réglant sur place). Notre carnet de route vous indique jour par jour les possibilités de ravitaillement ou de restauration le long de votre itinéraire.

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par véhicule. Nous vous demandons de n'avoir qu'un seul bagage par personne, pas trop volumineux, dont le poids ne dépasse pas 15 kg. Vous ne portez qu'un sac comportant vos affaires pour la journée. Nous acheminons également vos sacs mécaniques selon nos conditions détaillées dans votre carnet de route (1 sac mécanique pour 4 personnes).

GROUPE

A partir de 2 personnes.

DATES – PRIX

Départ possible à votre convenance tous les jours **sauf le lundi, du 1er mai au 30 septembre.**

Départ impossible aux dates suivantes :

- Néant

Tarifs 2025 (prix par personne)

Version confort

Si 2 pers.	900 € /pers.
Si 3 pers.	830 € /pers.
Si 4 pers. et +	795 € /pers.

Version confort +

Si 2 pers.	975 € /pers.
Si 3 pers.	905 € /pers.
Si 4 pers. et +	870 € /pers.

INSCRIPTION

En cas d'inscription à moins de 8 jours du départ : supplément de 30 € par dossier

OPTIONS

- **La navette retour** en fin de rando (ou inversée en début de rando) **Giron – Les Cernets** (durée 2H30) : **280 € par trajet**
Les transferts sont majorés de 30% les jours fériés et dimanche ainsi qu'après 19H

- Forfait transfert gare début et fin de rando : **105 €** (prise en charge Pontarlier, dépose Bellegarde sur Valserine), tarif majoré de 30% les dimanche, jours fériés ou en tarif nuit
- Les assurances multirisques annulation (Voir CGV)
- **Location VTTAE : 260 €** comprenant 1 VTTAE + 1 casque + 1 petit kit de réparation pour 5 jours.

Merci de nous transmettre poids et taille à la réservation.

La navette inversée en début de rando est **obligatoire** s'il y a location, pour la prise en charge des VTTAE.

LE PRIX COMPREND

- L'organisation de la randonnée
- Les 6 demi-pensions + taxes de séjour
- Le transport des bagages à l'étape
- Les cartes GTJ VTT 1/50000^{ème}
- Un carnet de route
- Les traces GPS des étapes

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- Les repas de midi
- Le transfert retour ou les navettes gares (option possible)
- Le VTT ou VTTAE (option possible)
- Les assurances multirisques annulation (option possible)
- Le GPS de rando

Pour les assurances, vous trouverez le détail de nos 3 formules dans notre fichier « conditions de vente » accessible sur notre site web à la rubrique inscription et règlement